
QUATRIÈME RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE 2021

PROCÈS-VERBAL

LE 16 DECEMBRE 2021

Participants

Marc Corriveau, représentant-citoyen, Saint-Thomas, président du comité
Pierre Guilbault, maire, Notre-Dame-de-Lourdes, représentant de la MRC de Joliette
Maurice Marchand, conseiller municipal, Saint-Thomas
Marie-Ève Mondor, conseillère municipale, Lanoraie
Robert Pufahl, maire, Sainte-Geneviève de Berthier, représentant de la MRC de D'Autray
Henri Thouin, représentant du syndicat UPA Kildare-Lanaudière
Denise Trudel, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Luc Turcotte, directeur général, Dépôt Rive-Nord
Colette Schwartz, consultante, secrétaire

Absents

Gaétan Bayeur, conseiller municipal, Sainte-Geneviève-de-Berthier
Isabelle Fontaine, conseillère municipale, Berthierville

Procès-verbal

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Turcotte souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et remercie les anciens membres pour leur participation assidue. Cette rencontre est la 66e rencontre du comité.

DRN a demandé à M. Corriveau de siéger à titre de représentant-citoyen de Saint-Thomas. Compte tenu de sa longue expérience en animation de rencontres, notamment au sein du comité de vigilance, M. Turcotte propose que M. Corriveau conserve son poste de président du comité. La proposition, appuyée par messieurs Thouin et Pufahl, est acceptée à l'unanimité.

Il est proposé de faire un tour de table pour présenter les nouveaux membres.

- M. Corriveau siège au comité depuis sa création. Il fait valoir sa longue expérience en animation.
- Mme Trudel est biologiste de formation et représente le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL).
- M. Guilbault a été un travailleur de la construction.
- M. Marchand siège depuis longtemps au conseil de ville et s'est impliqué très souvent à titre de bénévole dans la municipalité.
- M. Turcotte travaille chez EBI depuis 23 ans. Il siège au comité de vigilance à titre de représentant de l'entreprise depuis sa création.
- M. Pufahl a été conseiller municipal pendant 22 ans. Il est maintenant maire de sa municipalité. Il a travaillé à la cimenterie de Joliette toute sa carrière. Il siège depuis 11 ans au comité de vigilance.
- Mme Mondor siégeait à titre de représentante-citoyen depuis plusieurs années. Elle est maintenant conseillère municipale et siège à ce titre.
- M. Thouin possède une ferme et a été monteur de lignes pour Hydro-Québec.

- Colette Schwartz est secrétaire du comité depuis le début.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion et mot de M. Turcotte et présentation de tous les membres
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mot du président
4. Présentation du lieu d'enfouissement technique (LET)
5. Adoption du compte rendu de la réunion de septembre 2021
6. Suivi au tableau des recommandations et des actions
7. Questions et varia
8. Fin de la rencontre

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Maurice Marchand et appuyée par Robert Pufahl.

3. Mot du président

Le président rappelle le rôle du comité. Le comité n'a pas de pouvoir décisionnel. Sa mission première est d'informer DRN relativement aux préoccupations citoyennes et de discuter des enjeux soulevés. La structure du comité est inscrite dans le décret du ministère de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (MELCC) permettant l'exploitation du lieu d'enfouissement technique (LET) :

- Un représentant des quatre municipalités touchées ;
- Un représentant des deux MRC concernées ;
- Deux représentants d'organismes régionaux : CREL et UPA ;
- Un représentant-citoyen de chaque municipalité touchée.

Les principales préoccupations des citoyens relatives aux impacts du LET concernent :

- L'eau ;
- Les milieux humides ;
- Les goélands ;
- La circulation ;
- Les odeurs.

Un élément est essentiel au bon fonctionnement du comité, la foi en la fiabilité des études techniques présentées par l'entreprise.

DRN transmet au comité l'information sur toutes ses activités qui ont lieu sur le site et non seulement celles relatives à l'enfouissement. La vente du biogaz constitue une assurance que le captage du biogaz est optimal. C'est tout à l'avantage de l'entreprise de capter le plus de biogaz possible.

4. Présentation des principales infrastructures du LET

4.1 Infrastructures et mode de fonctionnement

Les membres auront l'occasion de visiter le site au printemps. Mais d'ici là, M. Turcotte présente les principales infrastructures de gestion des matières résiduelles sur la propriété de DRN.

Trois municipalités sont limitrophes à la propriété de DRN. Les deux municipalités (centre-ville) les plus près du site sont Saint-Thomas (10 km) et Berthierville (5 km).

Le site a été créé en 1978, en fonction des règlements qui s'appliquaient à l'époque. Sa création répondait au besoin d'enfouir les matières résiduelles dans de plus gros sites qui devaient désormais

respecter certaines normes afin de fermer les nombreux sites qui servaient de dépôt non règlementé dans un très grand nombre de municipalités.

Le présent LET a été construit en 2006. C'est un site étanche qui répond à des normes sévères en matière de contrôle des eaux et de captage des biogaz. En plus du LET, la propriété de DRN comprend plusieurs infrastructures :

- Centre de compostage ;
- Station de traitement des boues de fosses septiques ;
- Usine de traitement des eaux usées ;
- Station de valorisation des biogaz.

Le LET comprend 300 puits de captage de biogaz pour le purifier et en faire du gaz naturel. Ce gaz reconnu comme gaz naturel renouvelable et vendu aux États-Unis.

Le LET est exploité en vertu d'un certificat d'autorisation émis par le MELCC. Le LET fait l'objet d'inspections régulières de la part de l'entreprise et du Ministère qui donnent lieu à des rapports mensuels et à un rapport annuel. Ce programme de suivi couvre les eaux de surface et souterraines ainsi que l'eau des puits des particuliers à la périphérie de la propriété.

Les matières résiduelles gérées par DRN proviennent des municipalités incluses dans les MRC de Joliette et de D'Autray, celles de la MRC de Matawinie ainsi que de la Ville de Montréal. DRN reçoit également des résidus des industries (déchets non dangereux). DRN reçoit environ 650 000 tonnes de matières par années dont 40 % proviennent de Montréal. Le Groupe EBI emploie 700 personnes et DRN emploie 75 personnes en été et 50 en hiver. Le site est ouvert du lundi au vendredi de 6 h à 21 h 30 et le samedi de 6 h à 15 h.

Une soixantaine de résidences sont situées dans un périmètre de 2 km du LET. Le principal défi d'un site de gestion des matières résiduel est le contrôle des odeurs. DRN a connu des périodes difficiles de 2008 à 2010, mais la situation s'est beaucoup améliorée. Outre le comité de vigilance créé en 2005, un comité des odeurs a été mis sur pied dès 2004 et fonctionne toujours.

DRN a aussi une entente de partenariat avec la MRC de Joliette depuis 2001 en vertu de laquelle l'entreprise lui verse une compensation financière. Une entente est aussi signée avec la municipalité de Saint-Thomas et UPA Kildare-Lanaudière

Un LET a aussi l'obligation de créer un fonds de postfermeture, pour gérer le site quand il sera fermé. Le fonds doit garantir la somme nécessaire pour gérer le site pendant 30 ans, soit une somme de 30 M\$ dans le cas du LET. Le fonds est géré par un fiduciaire indépendant, la Fiducie Desjardins. DRN n'a aucun accès au fonds. Elle y verse 1,09 \$ par tonne de matières résiduelles reçues.

4.2 Rapport de DRN concernant ses activités depuis la dernière rencontre

DRN mettra fin aux activités d'excavation de ses sous-cellules à la fin décembre. Celles-ci reprendront au printemps. L'entreprise a aussi procédé au recouvrement final d'une cellule de biométhanisation à la fin novembre et a commencé le soutirage du biogaz généré durant le processus de digestion anaérobie.

5. Adoption du compte rendu de la réunion de mars 2021

L'adoption du compte rendu de septembre est proposée par Marie-Ève Mondor et appuyée par Denise Trudel.

6. Suivi au tableau des recommandations et des actions

Aucune recommandation n'est en attente de réalisation ou ajoutée.

Un élément demeure inscrit au tableau des actions, suivi du milieu humide. Cette présentation aura lieu à la prochaine rencontre.

WSP qui gère le comité des odeurs n'a reçu aucune observation d'odeur depuis le mois de juin. Le MELCC n'a pas répondu à notre demande concernant la réception de plaintes. Nous ferons le suivi.

7. Varia

7.1 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu **en mars** en présentiel ou virtuellement, selon les directives de la santé publique. La secrétaire proposera une date au début de l'année 2022.

7.2 Représentant-citoyen

La secrétaire communiquera avec Mme Brissette pour connaître son intérêt à siéger au comité à titre de représentante-citoyen de Lanoraie.

7.3 Rappel d'information

Vous pouvez relire les bulletins annuels d'information ainsi que le compte rendu des rencontres à l'adresse suivante sur le site de DRN : <https://www.ebiqc.com/services/service-disposition-dechets/parc-de-technologies-environnementales/>

7.4 CREL

Madame Trudel informe que le RNCRE (regroupement national des conseils régionaux en environnement) a présenté un mémoire au BAPE sur la gestion des résidus ultimes https://rncreq.org/wp-content/uploads/2021/06/2021-0514_Memoire_BAPE_RNCREQ_Dechets_ultimes.pdf.

Elle souligne également l'intérêt de la revue NATURA qui porte sur la conservation volontaire au Québec. On peut y accéder électroniquement sur le site de la bibliothèque nationale du Québec : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4052007>.

Levée de l'assemblée.

Rédigé par Colette Schwartz, secrétaire

Tableau des recommandations

Recommandation à DRN	Date	Resp	Réponse
1. Demande à DRN d'étudier la possibilité de souscrire une assurance responsabilité civile au nom des quatre citoyens membres du comité.	06/02/07	DRN	Refus de DRN, le 16/0507
2. Procédure d'accès au site telle qu'amendée	16/05/07	DRN	Maintien de la politique d'accès au site de l'entreprise.
3. Programme de communication tel qu'amendé	16/05/07	DRN	Acceptation partielle : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bulletin d'information ▪ Dépôt et classement des documents à la bibliothèque de Saint-Thomas
4. Demande à DRN d'accepter la procédure d'accès au site telle qu'adoptée	21/02/08	DRN	Procédure acceptée.
5. Demande à DRN d'accepter le plan de communication tel qu'adopté.	21/02/08	DRN	Plan de communication acceptée. La mise en œuvre se fait de façon progressive.
6. Demande d'un budget de fonctionnement équivalent à 0,10 \$/tonne de déchets reçue, selon les termes de la proposition de M. Beaudet.	17/09/09	DRN	Refus de DRN (17/09/09).
7. Présentation annuelle d'un bilan des odeurs et remise d'un rapport au comité.	15/12/11	DRN	Acceptation de la recommandation.
8. Organisation de portes ouvertes	14/03/13	DRN	Tenu des portes ouvertes en novembre 2014.

Tableau de suivi des actions

Actions	Date	Responsable	Suivi
104. Invitation de Mme Brissette à siéger à titre de représentant-citoyen de Lanoraie	16/12/21	Secrétaire	Complété
103. Envoi du bulletin à la direction de la MRC de Joliette et de d'Autray	17/06/21	Secrétaire	Complété
102. Envoi de la présentation du rapport de suivi de l'eau aux membres du comité	17/06/21	Secrétaire	Complété
101. Présentation d'un suivi sur le milieu humide	25/03/21	DRN	Rencontre de mars
100. Rendre tous les bulletins d'information du comité de vigilance accessibles sur le site Internet de DRN	25/03/21	DRN	Complété
99. Information sur le captage des biogaz	17/06/19	DRN	Complété
98. Information sur le rendement du fonds postfermeture	17/06/19	DRN	Complété
97. Information sur les plantations d'arbres	9/03/19	DRN	Complété
96. Demander à WSP de transmettre rapidement les observations d'odeurs à DRN.	29/11/18	Secrétaire	Complété
95. Lettre en appui au projet de biométhanisation	22/03/18	Secrétaire/ président	Complété
94. Demande des plaintes reçues par Odotech avant chaque rencontre.	30/03/17	Secrétaire	Continu
93. Démarche pour la réalisation d'une émission sur la télévision communautaire.	24/11/16	Secrétaire/ président	Au moment opportun
92. Envoi d'une lettre de rappel au directeur régional du MDDELCC	17/09/15	Secrétaire	Complété
91. Trouver trois nouveaux membres pour le comité de vigilance	17/09/15	DRN/Secrétaire	Manque deux représentants : Berthierville et Ste-Geneviève-de-Berthier
90. Envoi d'une lettre au MDDELCC régional pour lui demander	04/06/15	Secrétaire	Complété

Actions	Date	Responsable	Suivi
de faire le suivi des plaintes auprès de DRN			2015.06.19
89. Corrélation entre les observations d'odeurs et le niveau de remplissage des sous-cellules.	02/12/14	DRN	Complété
88. Comparaison des émissions de biogaz à la surface du site depuis plusieurs années.	11/09/14	DRN	Complété
87. Analyse du compost épandu sur les cellules.	11/09/14	DRN	Complété
86. Demande au MDDELCC des résultats des prélèvements à l'improviste de l'eau et de l'air.	11/09/14	Secrétaire	Complété
85. Envoi des informations concernant le calendrier de réalisation de l'aménagement du milieu humide	3/10/13	DRN/secrétaire	Complété
84. Envoi d'une lettre aux municipalités des MRC de Joliette et D'Autray pour suggérer l'utilisation des sacs de papier pour la collecte des feuilles.	16/06/13	Secrétaire/ président	Complété
83. Mettre le compte rendu des rencontres sur le site Internet de DRN	14/03/13	DRN	Complété
82. Recherche sur les comités de vigilance	14/03/13	Secrétaire	Complété
81. Demande aux MRC de suggérer aux municipalités l'utilisation des sacs de papier pour la collecte des feuilles	14/03/13	MRC	Voir action 84
80. Envoi d'une copie de la présentation d'UDA à Sainte-Genève-de-Berthier.	13/12/12	DRN	Complété
79. Rapport sur la collecte des résidus verts	13/12/12	R. Pufahl	Complété
78. Envoi de la vidéo sur la centrale de cogénération à Lanoraie. Visite de la centrale pour le conseil de Saint-Thomas	13/12/12	DRN	Complété
77. Demande au MDDEP d'informer les plaignants que leur plainte devrait être déposée le jour même ou 24 heures après l'événement.	06/09/12	CS	Complété
76. Invitation des membres à l'inauguration de la centrale de cogénération	14/06/12	DRN	Complété
75. Envoi d'une lettre d'appréciation du plan d'aménagement du milieu humide	14/06/12	Secrétaire/ président	Complété
74. Organisation d'une rencontre de presse	13/03/12	Secrétaire	Complété
73. Visite de site le 15 juin	13/03/12	DRN	Complété
72. Présentation du bilan de l'évaluation des odeurs à la rencontre de mars 2012	15/12/11	DRN	Complété
71. Présentation du plan d'aménagement des milieux humides	15/12/11	DRN	Complété
70. Rapport sur la date de la dernière analyse de l'eau du puits St-Albert et R 158	8/09/11	DRN	Complétée
69. Présentation du rapport complet de la qualité de l'air à la rencontre de décembre	8/09/11	DRN	Complété
68. Envoi du texte final du bulletin d'information en version PDF.	17/03/11	Secrétaire	Complété
67. Demande au MDDEP s'il est possible d'indiquer de quelle région proviennent les plaintes citoyennes.	17/03/11	Secrétaire	Complété
66. Demande de présentation du rapport annuel de DRN à la rencontre de juin	17/03/11	DRN	Complété
65. Demande au MDDEP la réalisation d'une nouvelle étude pour vérifier si par rapport à la situation décrite en 2005 dans le rapport de SNC-Lavalin la situation est demeurée stable, s'est améliorée ou s'est détériorée.	16/09/10	Secrétaire/ MDDEP	Complété
64. Demande au MDDEP si toutes les plaintes odeurs sont liées au site de DRN.	16/09/10	Secrétaire/ MDDEP	Complété
63. Demande au MDDEP si l'analyse à l'improviste a été faite et si oui, quels en ont été les résultats.	16/09/10	Secrétaire/ MDDEP	Complété
62. Demande au MDDEP de faire rapport sur l'analyse des rejets à l'émissaire, plus particulièrement sur la nature des matières en suspension dans l'eau.	16/09/10	Secrétaire/ MDDEP	Complété